

PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Les pays de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) ont continué à mettre en œuvre des réformes économiques en vue d'atteindre la stabilité macro-économique et un développement durable. Un protocole commercial dont l'objectif est de compléter les efforts d'intégration sous-régionaux est entré en vigueur le 25 janvier 2000 suite à sa ratification par les Etats membres. La SADC envisage de mettre en place un espace de libre échange en l'an 2008 dans lequel 85 % des biens seront exonérés de droits de douane. Pour les produits sensibles qui constituent les 15 % restant, les taux des droits de douane seront ramenés à zéro à l'an 2012. En outre, les Etats de la SADC ont fait des progrès importants en matière de :

- Convergence macro-économique ;
- Harmonisation des systèmes nationaux de paiement ;
- Renforcement de la supervision bancaire.

S'agissant de la convergence macro-économique, les pays membres de la SADC ont décidé d'accorder une attention particulière à un seul indicateur macro-économique de convergence, l'inflation. Cet indicateur est considéré comme le critère de convergence le plus approprié et le plus réaliste. Toutefois, les autorités de la SADC sont en train d'examiner la possibilité d'adopter un éventail plus élargi d'indicateurs macro-économiques.

En appui à l'objectif d'intégration économique régional de la SADC, les Banques Centrales ont décidé d'harmoniser les systèmes de paiement, de compensation et de règlement des pays de la SADC en vue de faciliter les transactions financières entre les pays membres. En conséquence, la plupart des pays de la SADC ont adopté un cadre stratégique pour la modernisation des systèmes de paiement. A cet égard, des progrès sont en cours de réalisation pour la mise en œuvre d'un système de règlements bruts en temps réel (Real Time Gross Settlement ou RTGS) à la fin de l'an 2004.

En matière de supervision bancaire, les pays de l'Afrique de l'Est et Australe ont mis en place le Groupe des Inspecteurs de banques de l'Afrique de l'Est et Australe (ESAF) en vue d'améliorer la solvabilité de leurs systèmes bancaires. Il conviendrait de signaler que bien que le ESAF ne soit pas pour ainsi dire une initiative de la SADC, il apporte néanmoins un complément aux efforts de la SADC pour la promotion de la solvabilité des banques, au sein des juridictions respectives de supervision bancaire des Etats membres.

En outre, des efforts sont en cours pour la libéralisation des contrôles de change en vue de promouvoir la convertibilité du compte de capital et un environnement susceptible d'accroître l'investissement dans la région. De même, une base de données historique des agrégats macroéconomiques des pays membres ainsi des informations sur les systèmes, les structures, les politiques et les marchés financiers de la SADC, sont disponibles sur le Site Web des Banques Centrales de la SADC à l'adresse suivante : www.sadc.bankers.org.

Enfin, des actions ont été récemment entreprises pour l'harmonisation des méthodologies d'élaboration des balances de paiements.